



سنة القيد	2015
الرقم	3217

Tunis, le 04/11/2016

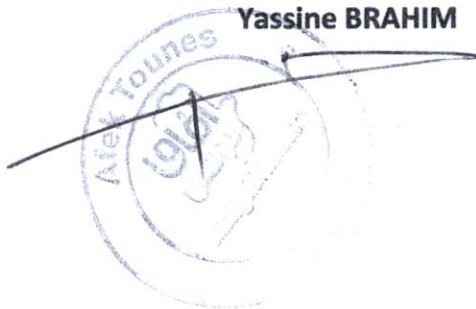
A l'attention du Monsieur le Président de la Cour des Comptes,

Objet : Soumission du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2015.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le rapport du commissaire aux comptes relatif à **l'exercice 2015** du Parti politique Afek Tounes.

Veuillez, agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

**Parti Afek Tounes
Président
Yassine BRAHIM**



PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif à l'exercice 2015

MOHAMED HABIB CHARRADA

**EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**



Audit , conseil & organisation

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE**

2, Avenue Docteur Zouheir Essafi 1007 Tunis

Tél: (216) 71 570 340 - Fax: (216) 71 570 317

e-mail: habib.charrada@hexabyte.tn

INDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2015.

PAGES

*I – RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES*

3 - 5

*III – ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2015*

6 – 10

III – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

11 – 16

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2015**

MOHAMED HABIB CHARRADA

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



*MONSIEUR LE PRESIDENT
PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES
☒ 12 BIS, RUE IMAM MUSLIM
MENZAH 4*

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A
L'EXERCICE 2015**

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes prévue par l'article 26 du décret loi n°2011-87 du 24 septembre 2011 qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 23 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti politique AFEK TOUNES, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 62.842 DT et un excédent net de 67.030 DT. Le bureau exécutif du parti AFEK TOUNES est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

**CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE**

2, Avenue Docteur Zouheir Essafi 1007 Tunis
Tél: (216) 71 570 340 - Fax: (216) 71 570 317
Code T.V.A : 914851 V A P 000
e-mail: habib.charrada@hexabyte.tn

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du parti politique AFEK TOUNES au 31 décembre 2015, ainsi que les performances financières et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Mohamed Habib CHARRADA
Expert Comptable
2, Av. Dr. Zouhaier Essafi
1007 Tunis
Tél: 71 570.340-Fax: 71 570.317



Mohamed Habib CHARRADA

Tunis, le 12 octobre 2016

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2015**

BILAN
(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

ACTIFS	NOTES	2015	2014	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
* Immobilisations incorporelles		-	-	-
Moins: amortissements		-	-	-
* Immobilisations corporelles	5	48.173	41.726	6.447
Moins: amortissements		<14.647>	<4.757>	<9.890>
* Immobilisations financières		9.283	9.283	-
Moins: provisions		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		42.810	46.252	<3.442>
* Autres actifs non courants		3.579	6.939	<3.360>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		46.389	53.191	<6.802>
ACTIFS COURANTS				
* Stocks de fournitures		-	-	-
Moins: provisions		-	-	-
* Créances sur les adhérent et donateurs		-	190	<190>
Moins: provisions		-	-	-
* Autres actifs courants	6	8.752	13.592	<4.840>
Moins provisions		-	-	-
* Placements et autres actifs financiers		-	-	-
* Liquidités et équivalents de liquidités	7	7.700	3.243	4.457
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		16.453	17.025	<572>
TOTAL DES ACTIFS		62.842	70.216	<7.374>

BILAN
(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

<i>FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS</i>	NOTES	2015	2014	VARIATION
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>				
Apport des adhérents		-	-	-
Autres fonds associatifs		-	-	-
Excédents ou déficits reportés		<103.903>	64.474	<168.377>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		<103.903>	64.474	<168.377>
Excédents ou déficits de l'exercice		67.030	<168.377>	235.407
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		<36.873>	<103.903>	67.030
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Provisions pour risques & charges		-	-	-
Emprunts		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		-	-	-
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés		32.181	127.077	<94.896>
Autres passifs courants	8	67.534	47.042	20.492
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		99.716	174.119	<74.403>
TOTAL DES PASSIFS		99.176	174.119	<74.403>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		62.842	70.216	<7.374>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

	NOTES	2015	2014	VARIATION
LES REVENUS ET LES GAINS				
* Apport des adhérents		39.775	41.440	<1.665>
* Subvention et dons	9	454.376	540.765	<86.389>
* Autres gains		6	15	<9>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		494.157	582.219	<88.062>
CHARGES DE L'ACTIVITE COURANTE				
* Achats consommés	10	39.019	278.008	<238.989>
* Charges du personnel	11	109.830	32.357	77.473
* Dotations aux amortissements et aux provisions		13.494	7.898	5.596
* Autres charges courantes	12	263.870	446.929	<183.059>
* transfert de charges		-	<14.765>	14.765
TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVITES COURANTES		426.213	750.427	<324.214>
* Charges financières nettes		-	-	-
* Autres pertes ordinaires		<914>	<169>	<745>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		67.030	<168.377>	235.407

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

	2015	2014
FLUX DE TRESORERIE A L'EXPLOITATION		
Résultat net :	67.030	<168.377>
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	13.250	7.898
Variation des :		
Stocks	-	-
Créances clients	190	<190>
Autres actifs	4.839	<23.672>
Fournisseurs et autres dettes	72.403	172.531
Transfert de charges	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	12.905	<11.810>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<7.598>	<41.726>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<850>	<9.283>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<8.448>	<51.009>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissement suite apports des adhérents	-	-
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	4.457	<62.819>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	3.243	66.062
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7.700	3.243

**NOTES AUX FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2015**

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

NOTE 1 – PRESENTATION DE L'AMICALE

<u>DENOMINATION</u>	: AFEK TOUNES
<u>FORME JURIDIQUE</u>	: Parti politique
<u>DATE DE CREATION</u>	: Janvier 2014
<u>SIEGE SOCIAL</u>	: 12 bis, rue Imam Muslim Menzah 4

NOTE 2 – SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers du parti sont préparés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant nouveau système comptable des entreprises.

Ces états financiers comprennent :

- un bilan (actifs, capitaux propres et passifs)
- un état de résultat ;
- un état de flux de trésorerie
- des notes aux états financiers.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

NOTE 3 – REGLEMENTATION COMPTABLE

La comptabilité du parti a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 31 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel. C'est à dire en respectant les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

NOTE 4 – BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

4 – 1 IMMOBILISATIONS

A la date d'entrée dans le patrimoine du parti, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours.

4 – 2 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les fonds en caisse ainsi que les soldes comptable débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

4 – 3 COMPTES DE REGULARISATION

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations du parti ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des charges et de produits de l'exercice.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille au 31 décembre 2015 comme suit :

- Matériel informatique	10.056 DT
- Equipements de bureau	38.117 DT
Total brut	48.173 DT
- Amortissement	14.647 DT
Total net	33.527 DT

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se présentent au 31 décembre 2015 comme suit :

- Fournisseurs avances et acomptes	3.962 DT
- Personnel avances	505 DT
- Compte d'attente	285 DT
- Charges constatées d'avances	4.000 DT
Total	8.752 DT

NOTE 7 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

Le détail de ce poste au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

- Banque ABC	5.893 DT
- Caisse	1.807 DT
Total	7.700 DT

L'examen de ce poste nous a permis de constater qu'il n'y a pas respect systématique des dispositions de l'article 22 AL 3 du décret loi sus visé. En effet nous avons remarqué que certaines dépenses supérieures à 500 DT ont été effectuées en espèces. Il est recommandé aux organes de gestion du parti d'éviter cette situation et de respecter systématiquement les dispositions réglementaires en vigueur.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

NOTE 8 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

- Etat, impôts et taxes	58.421DT
- Organismes sociaux	6.287 DT
- Charges à payer	2.827 DT
Total	67.534 DT

NOTE 9 – SUBVENTIONS ET DONNS

Le détail de cette rubrique est le suivant :

- Dons en numéraires	418.527 DT
- Dons en natures	35.848 DT
Total	454.376 DT

NOTE 10 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 39.019 DT détaillée comme suit :

- Documentations	921 DT
- Impressions	14.519 DT
- Etudes et prestation de services	5.627 DT
- Carburant	2.877 DT
- Electricités et eau	9.057 DT
- Fournitures de bureau	1.691 DT
- Autres	4.328 DT
Total	39.019 DT

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

NOTE 11 – CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

- Salaires et complément	93.815 DT
- Charges sociales légales	16.015 DT
Total	109.830 DT

NOTE 12 – AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes, dont le solde s'élève au 31 décembre 2015 à 263.870 DT, se détaillent comme suit :

- Services extérieurs	179.549 DT
- Autres services extérieurs	73.984 DT
- Impôts et taxes	10.337 DT
Total	263.870 DT



Tunis, le 10/15/2015

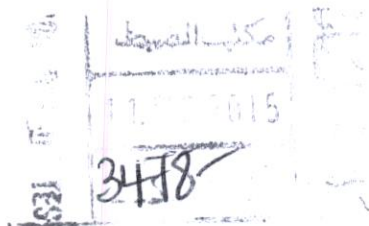
A l'attention du Monsieur le Président de la Cour des Comptes,

Objet : Soumission du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2014.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2014 du Parti politique Afek Tounes.

Veillez, agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

**Parti Afek Tounes
Secrétaire Général
Faouzi BEN ABDERRAHMEN**




PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif à l'exercice 2014

INDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014.

	<u>PAGES</u> 
<i>I - RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>	<i>3 - 5</i>
<i>III - ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014</i>	<i>6 - 10</i>
<i>III - NOTES AUX ETATS FINANCIERS</i>	<i>11 - 16</i>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014**

MOHAMED HABIB CHARRADA

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



MONSIEUR LE PRESIDENT
PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES
☒ 12 BIS, RUE IMAM MUSLIM
MENZAHA 4

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A
L'EXERCICE 2014**

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes prévue par l'article 26 du décret loi n°2011-87 du 24 septembre 2011 qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 23 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti politique AFEK TOUNES, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 70.216 DT et un déficit net de 168.377 DT. Le bureau exécutif du parti AFEK TOUNES est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du parti politique AFEK TOUNES au 31 décembre 2014, ainsi que les performances financières et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Mohamed Habib CHARRADA
Expert Comptable
2, Av. Dr. Zouhaïer Essafi
1007 Tunis
Tél: 71 570.340-Fax: 71 570.317



Mohamed Habib CHARRADA

Tunis, le 08 octobre 2015

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2014**

BILAN
(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

ACTIFS	NOTES	2014	2013	VARIATION
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>				
* Immobilisations incorporelles		-	-	-
Moins: amortissements		-	-	-
* Immobilisations corporelles	5	41.726	-	41.726
Moins: amortissements		<4.757>	-	<4.757>
* Immobilisations financières		9.283	-	9.283
Moins: provisions		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		46.252	-	46.252
* Autres actifs non courants		6.939	-	6.939
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		53.191	-	53.191
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
* Stocks de fournitures		-	-	-
Moins: provisions		-	-	-
* Créances sur les adhérent et donateurs		190	-	190
Moins: provisions		-	-	-
* Autres actifs courants	6	13.592	-	13.592
Moins provisions		-	-	-
* Placements et autres actifs financiers		-	-	-
* Liquidités et équivalents de liquidités	7	3.243	66.062	<62.819>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		17.025	66.062	<49.037>
TOTAL DES ACTIFS		70.216	66.062	4.154

BILAN
(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

<i>FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS</i>	NOTES	2014	2013	VARIATION
FONDS ASSOCIATIFS				
Apport des adhérents		-	-	-
Autres fonds associatifs		-	-	-
Excédents ou déficits reportés		64.474	-	64.474
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		64.474	-	64.474
Excédents ou déficits de l'exercice		<168.377>	64.474	<232.851>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		<103.903>	64.474	<168.377>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques & charges		-	-	-
Emprunts		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		-	-	-
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés		127.077	1.588	125.489
Autres passifs courants	8	47.042	-	47.042
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		174.119	1.588	172.531
TOTAL DES PASSIFS		174.119	1.588	172.531
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		70.216	66.062	4.154

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

	NOTES	2014	2013	VARIATION
LES REVENUS ET LES GAINS				
* Apport des adhérents		41.440	-	41.440
* Subvention et dons	9	540.765	66.250	474.515
* Autres gains		15	-	15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		582.220	66.250	515.970
CHARGES DE L'ACTIVITE COURANTE				
* Achats consommés	10	278.008	-	278.008
* Charges du personnel	11	32.357	-	32.357
* Dotations aux amortissements et aux provisions		7.898	-	7.898
* Autres charges courantes	12	446.929	1.627	445.302
* transfert de charges		<14.765>	-	<14.765>
TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVITES COURANTES		750.427	1.627	748.800
* Charges financières nettes		-	-	-
* Autres pertes ordinaires		<169>	<149>	<20>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<168.377>	64.474	<232.851>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE A L'EXPLOITATION		
Résultat net :	<168.377>	64.474
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	7.898	-
Variation des :		
Stocks	-	-
Créances clients	<190>	-
Autres actifs	<23.672>	-
Fournisseurs et autres dettes	172.531	1.588
Transfert de charges	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<11.810>	66.062
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<41.726>	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<9.283>	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<51.009>	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissement suite apports des adhérents	-	-
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	<62.819>	66.062
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	66.062	-
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3.243	66.062

**NOTES AUX FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2014**

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 1 - PRESENTATION DE L'AMICALE

<u>DENOMINATION</u>	: AFEK TOUNES
<u>FORME JURIDIQUE</u>	: Parti politique
<u>DATE DE CREATION</u>	: Janvier 2014
<u>SIEGE SOCIAL</u>	: 12 bis, rue Imam Muslim Menzah 4

NOTE 2 - SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers du parti sont préparés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant nouveau système comptable des entreprises.

Ces états financiers comprennent :

- un bilan (actifs, capitaux propres et passifs)
- un état de résultat ;
- un état de flux de trésorerie
- des notes aux états financiers.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

NOTE 3 – REGLEMENTATION COMPTABLE

La comptabilité du parti a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 31 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel. C'est à dire en respectant les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

NOTE 4 – BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

4 – 1 IMMOBILISATIONS

A la date d'entrée dans le patrimoine du parti, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours.

4 – 2 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les fonds en caisse ainsi que les soldes comptable débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

4 – 3 COMPTES DE REGULARISATION

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations du parti ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des charges et de produits de l'exercice.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille au 31 décembre 2014 comme suit :

- Matériel de transport	1.150 DT
- Matériel informatique	9.226 DT
- Equipements de bureau	31.350 DT
	<hr/>
Total brut	41.726 DT
- Amortissement	4.757 DT
	<hr/>
Total net	36.969 DT

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se présentent au 31 décembre 2014 comme suit :

- Fournisseurs avances et acomptes	1.350 DT
- Personnel avances	100 DT
- Charges constatées d'avances	12.142 DT
	<hr/>
Total	13.592 DT

NOTE 7 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

Le détail de ce poste au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

- Banque ABC	1.630 DT
- Caisse	1.613 DT
	<hr/>
Total	3.243 DT

L'examen de ce poste nous a permis de constater qu'il n'y a pas respect systématique des dispositions de l'article 22 AL 3 du décret loi sus visé. En effet nous avons remarqué que certaines dépenses supérieures à 500 DT ont été effectuées en espèces. Il est recommandé aux organes de gestion du parti d'éviter cette situation et de respecter systématiquement les dispositions règlementaires en vigueur.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 8 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Etat, impôts et taxes	35.612 DT
- Organismes sociaux	5.544 DT
- Charges à payer	1.345 DT
- Produits constatés d'avance	4.541 DT
Total	47.042 DT

NOTE 9 – SUBVENTIONS ET DONS

Le détail de cette rubrique est le suivant :

- Dons en numéraires	480.134 DT
- Dons en natures	60.631 DT
Total	540.765 DT

NOTE 10 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 278.008 DT détaillée comme suit :

- Matières et fournitures	73.618 DT
- Impressions	90.108 DT
- Frais campagne électorale	62.068 DT
- Frais administratifs des bureaux	27.538 DT
- Etudes et prestation de services	11.282 DT
- Carburant	4.384 DT
- Electricités et eau	3.393 DT
- Fournitures de bureau	2.064 DT
- Autres	3.553 DT
Total	278.008 DT

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 11 - CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Salaires et complément	27.635 DT
- Charges sociales légales	4.717 DT
- Autres charges sociales	5 DT
Total	32.357 DT

NOTE 12 - AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes, dont le solde s'élève au 31 décembre 2014 à 446.929 DT, se détaillent comme suit :

- Services extérieurs	155.319 DT
- Autres services extérieurs	287.462 DT
- Impôts et taxes	4.148 DT
Total	446.929 DT

PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Relatif à l'exercice 2014

INDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014.

	<i>PAGES</i>
<i>I - RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</i>	<i>3 - 5</i>
<i>III - ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014</i>	<i>6 - 10</i>
<i>III - NOTES AUX ETATS FINANCIERS</i>	<i>11 - 16</i>

***RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014***

MOHAMED HABIB CHARRADA
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES



*MONSIEUR LE PRESIDENT
PARTI POLITIQUE AFEK TOUNES
☒ 12 BIS, RUE IMAM MUSLIM
MENZAH 4*

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A
L'EXERCICE 2014**

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes prévue par l'article 26 du décret loi n°2011-87 du 24 septembre 2011 qui nous a été confiée par votre bureau exécutif en date du 23 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du parti politique AFEK TOUNES, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 70.216 DT et un déficit net de 168.377 DT. Le bureau exécutif du parti AFEK TOUNES est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du parti politique AFEK TOUNES au 31 décembre 2014, ainsi que les performances financières et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Mohamed Habib CHARRADA
Expert Comptable
2, Av. Dr. Zouhaier Essafi
1007 Tunis
Tél: 71 570.340-Fax: 71 570.317



Mohamed Habib CHARRADA

Tunis, le 08 octobre 2015

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2014**

BILAN
(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

ACTIFS	NOTES	2014	2013	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
* Immobilisations incorporelles		-	-	-
Moins: amortissements		-	-	-
* Immobilisations corporelles	5	41.726	-	41.726
Moins: amortissements		<4.757>	-	<4.757>
* Immobilisations financières		9.283	-	9.283
Moins: provisions		-	-	-
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		46.252	-	46.252
* Autres actifs non courants		6.939	-	6.939
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		53.191	-	53.191
ACTIFS COURANTS				
* Stocks de fournitures		-	-	-
Moins: provisions		-	-	-
* Créances sur les adhérent et donateurs		190	-	190
Moins: provisions		-	-	-
* Autres actifs courants	6	13.592	-	13.592
Moins provisions		-	-	-
* Placements et autres actifs financiers		-	-	-
* Liquidités et équivalents de liquidités	7	3.243	66.062	<62.819>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		17.025	66.062	<49.037>
TOTAL DES ACTIFS		70.216	66.062	4.154

BILAN
(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

<i>FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS</i>	NOTES	2014	2013	VARIATION
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>				
Apport des adhérents		-	-	-
Autres fonds associatifs		-	-	-
Excédents ou déficits reportés		64.474	-	64.474
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		64.474	-	64.474
Excédents ou déficits de l'exercice		<168.377>	64.474	<232.851>
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		<103.903>	64.474	<168.377>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Provisions pour risques & charges		-	-	-
Emprunts		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		-	-	-
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés		127.077	1.588	125.489
Autres passifs courants	8	47.042	-	47.042
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		174.119	1.588	172.531
TOTAL DES PASSIFS		174.119	1.588	172.531
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		70.216	66.062	4.154

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

	NOTES	2014	2013	VARIATION
LES REVENUS ET LES GAINS				
* Apport des adhérents		41.440	-	41.440
* Subvention et dons	9	540.765	66.250	474.515
* Autres gains		15	-	15
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		582.220	66.250	515.970
CHARGES DE L'ACTIVITE COURANTE				
* Achats consommés	10	278.008	-	278.008
* Charges du personnel	11	32.357	-	32.357
* Dotations aux amortissements et aux provisions		7.898	-	7.898
* Autres charges courantes	12	446.929	1.627	445.302
* transfert de charges		<14.765>	-	<14.765>
TOTAL DES CHARGES DE L'ACTIVITES COURANTES		750.427	1.627	748.800
* Charges financières nettes		-	-	-
* Autres pertes ordinaires		<169>	<149>	<20>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<168.377>	64.474	<232.851>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar)

Au 31 Décembre

	2014	2013
FLUX DE TRESORERIE A L'EXPLOITATION		
Résultat net :	<168.377>	64.474
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	7.898	-
Variation des :		
Stocks	-	-
Créances clients	<190>	-
Autres actifs	<23.672>	-
Fournisseurs et autres dettes	172.531	1.588
Transfert de charges	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<11.810>	66.062
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<41.726>	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<9.283>	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<51.009>	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissement suite apports des adhérents	-	-
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	<62.819>	66.062
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	66.062	-
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3.243	66.062

**NOTES AUX FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2014**

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 1 - PRESENTATION DE L'AMICALE

<u>DENOMINATION</u>	: AFEK TOUNES
<u>FORME JURIDIQUE</u>	: Parti politique
<u>DATE DE CREATION</u>	: Janvier 2014
<u>SIEGE SOCIAL</u>	: 12 bis, rue Imam Muslim Menzah 4

NOTE 2 - SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers du parti sont préparés conformément aux prescriptions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant nouveau système comptable des entreprises.

Ces états financiers comprennent :

- un bilan (actifs, capitaux propres et passifs)
- un état de résultat ;
- un état de flux de trésorerie
- des notes aux états financiers.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

NOTE 3 – REGLEMENTATION COMPTABLE

La comptabilité du parti a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 31 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel. C'est à dire en respectant les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

NOTE 4 – BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

4 – 1 IMMOBILISATIONS

A la date d'entrée dans le patrimoine du parti, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- les biens non achevés, sont évalués à leur coût de production et comptabilisés en immobilisations en cours.

4 – 2 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les fonds en caisse ainsi que les soldes comptable débiteurs des comptes bancaires figurent à l'actif du bilan sous cet intitulé.

4 – 3 COMPTES DE REGULARISATION

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et aux conventions de périodicité et de rattachement des charges aux produits, les obligations du parti ainsi que les transactions et autres événements qui entraîneront des encaissements et des paiements futurs, sont enregistrés parmi les comptes de régularisations actifs et passifs en contrepartie des charges et de produits de l'exercice.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste se détaille au 31 décembre 2014 comme suit :

- Matériel de transport	1.150 DT
- Matériel informatique	9.226 DT
- Equipements de bureau	31.350 DT
Total brut	41.726 DT
- Amortissement	4.757 DT
Total net	36.969 DT

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se présentent au 31 décembre 2014 comme suit :

- Fournisseurs avances et acomptes	1.350 DT
- Personnel avances	100 DT
- Charges constatées d'avances	12.142 DT
Total	13.592 DT

NOTE 7 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

Le détail de ce poste au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

- Banque ABC	1.630 DT
- Caisse	1.613 DT
Total	3.243 DT

L'examen de ce poste nous a permis de constater qu'il n'y a pas respect systématique des dispositions de l'article 22 AL 3 du décret loi sus visé. En effet nous avons remarqué que certaines dépenses supérieures à 500 DT ont été effectuées en espèces. Il est recommandé aux organes de gestion du parti d'éviter cette situation et de respecter systématiquement les dispositions règlementaires en vigueur.

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 8 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Etat, impôts et taxes	35.612 DT
- Organismes sociaux	5.544 DT
- Charges à payer	1.345 DT
- Produits constatés d'avance	4.541 DT
Total	47.042 DT

NOTE 9 – SUBVENTIONS ET DONS

Le détail de cette rubrique est le suivant :

- Dons en numéraires	480.134 DT
- Dons en natures	60.631 DT
Total	540.765 DT

NOTE 10 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2014 la somme de 278.008 DT détaillée comme suit :

- Matières et fournitures	73.618 DT
- Impressions	90.108 DT
- Frais campagne électorale	62.068 DT
- Frais administratifs des bureaux	27.538 DT
- Etudes et prestation de services	11.282 DT
- Carburant	4.384 DT
- Electricités et eau	3.393 DT
- Fournitures de bureau	2.064 DT
- Autres	3.553 DT
Total	278.008 DT

**NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

NOTE 11 - CHARGES DU PERSONNEL

Ce poste se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

- Salaires et complément	27.635 DT
- Charges sociales légales	4.717 DT
- Autres charges sociales	5 DT
Total	32.357 DT

NOTE 12 - AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes, dont le solde s'élève au 31 décembre 2014 à 446.929 DT, se détaillent comme suit :

- Services extérieurs	155.319 DT
- Autres services extérieurs	287.462 DT
- Impôts et taxes	4.148 DT
Total	446.929 DT